

Pour diffusion immédiate

## L'École ensemble : L'école privée fait partie de la solution pour amener à la réussite des élèves ayant des défis particuliers

Montréal, 19 juin 2017 – La Fédération des établissements d'enseignement privés tient à réagir à la pétition du Mouvement L'école ensemble qui demande l'abolition des programmes particuliers et des subventions aux écoles privées.

Ce Mouvement présente l'école privée comme une école d'élite qui n'accueille que des élèves ayant de la facilité en classe. Cette image de l'école privée ne correspond pas à la réalité. La vaste majorité des écoles privées offrent une variété de programmes conçus pour accueillir des élèves aux profils variés. Quelques écoles privées font des tests de sélection, mais la plupart procèdent plutôt à des tests de classement pour mieux connaître leurs futurs élèves et veiller à ce que chacun puisse avoir accès au soutien dont il a besoin et développer son plein potentiel.

### Différents programmes pour les élèves en difficulté à l'école privée

Aujourd'hui, les écoles privées démontrent une solide expertise dans l'élaboration et l'implantation de plans d'intervention. Compte tenu de leur autonomie, elles adoptent différentes approches pour soutenir les élèves en difficulté :

- Dans certains cas, ces élèves sont intégrés dans les différents programmes avec les autres élèves tout en bénéficiant de mesures d'appui. Ainsi, malgré leurs difficultés, ils peuvent choisir des programmes à caractère sportif, culturel, technologique ou entrepreneurial et bénéficier du soutien dont ils ont besoin pour réussir.
- Certaines écoles privées accueillent des élèves ayant des retards scolaires importants et ont mis sur pied des programmes spécifiques pour ces élèves : petits groupes accompagnés par un spécialiste, ajout d'heures d'enseignement en français, mesures visant à motiver ces élèves, premier cycle du secondaire étalé sur trois ans, etc.
- Il existe des écoles privées spécialisées en adaptation scolaire et des écoles privées régulières qui accueillent une majorité d'élèves ayant des défis particuliers.

Les taux de diplomation élevés affichés par les écoles privées témoignent de leur capacité à amener à la réussite des élèves au profil varié, y compris des élèves ayant des difficultés importantes, et ce, même si elles reçoivent peu ou pas du tout d'aide financière de l'état pour soutenir ces élèves.

Mentionnons aussi que plusieurs écoles privées offrent des bourses à des élèves vivant dans des conditions plus difficiles. Actuellement, près de 8000 jeunes Québécois fréquentent l'école privée grâce à l'aide financière fournie par les fondations.

### Abolir le choix ou offrir un choix à tous?

Couper les subventions aux écoles privées entraînerait la fermeture de la grande majorité d'entre elles et ferait en sorte que seuls les gens très fortunés pourraient choisir leur école.

Pourquoi plutôt ne pas chercher des façons de rendre l'école privée plus accessible afin d'offrir un choix à toutes les familles ?

Les écoles privées subventionnées sont des organismes sans but lucratif. Certaines sont des coopératives. Une de leurs principales caractéristiques est leur autonomie qui leur permet d'être à l'écoute de leur communauté et de répondre aux besoins des familles, notamment en ce qui a trait à des mesures pour faciliter la conciliation travail-famille.

Elles font partie du paysage québécois depuis le début du 17<sup>e</sup> siècle et ont su, au fil des ans, s'adapter à l'évolution de la société québécoise. Elles offrent aujourd'hui diverses solutions pour accroître les taux de diplomation. Elles font partie de la solution, et non du problème.

### À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 193 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

Pour information : Geneviève Beauvais

Téléphone : 514-381-8891

Courriel : [genevievebeauvais@feep.qc.ca](mailto:genevievebeauvais@feep.qc.ca)

Twitter : [@LaFEPP](https://twitter.com/LaFEPP)